

Masseurs-kinésithérapeutes : augmentation de la prise en charge pour la formation continue



© 2025 Les Echos Publishing

Le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL) autorise désormais une prise en charge de la formation des kinésithérapeutes qui peut aller jusqu'à 300 € par jour et 900 € par an depuis le 1^{er} octobre 2025. Pour rappel, compte tenu de l'épuisement rapide des fonds, ces plafonds avaient été abaissés de 250 à 200 € par jour et l'enveloppe annuelle réduite de 750 à 600 € par professionnel fin 2023.

Des pratiques frauduleuses en cause

À cette époque, le FIF PL était la cible de pratiques frauduleuses. Mais il a depuis mis en place des outils de contrôle et de prévention des fraudes. Résultat : en septembre 2025, les fonds de formation étaient loin d'être épuisés, ce qui a permis à l'organisme de relever les seuils. Ce relèvement s'applique à toutes les demandes de prise en charge déposées à partir du 1^{er} octobre 2025.

À noter : ces demandes doivent toujours être déposées avant le début de la formation.

